

Sommaire

I Cours de théologie médicale à l'Université Laval. — II A propos du jubilé. Nouvelles réponses à plusieurs. — III Apostolat de la prière. — IV A propos d'une aumône. — V Correspondance romaine. — VI Chronique du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. — VII Chronique diocésaine. — VIII Aux prières.

COURS DE THEOLOGIE MEDICALE



GR l'archevêque vient de prendre une initiative heureuse à l'endroit de l'enseignement médical à l'Université Laval : celle de faire donner aux élèves de la faculté quelques conférences sur des points de science médicale qui intéressent spécialement la théologie morale, tels que l'hypnotisme, l'hystérie, la craniotomie, certaines opérations dont l'exécution entraîne la mort alternative ou simultanée de la mère et de l'enfant, etc.

Des étudiants catholiques ne sauraient ignorer la doctrine de l'Eglise ou de ses théologiens de marque sur des questions qui leur seront d'une fréquente occurence au cours de leur exercice professionnel; nous ne doutons point qu'ils ne trouvent grand intérêt à ce cours qui complètera leur instruction technique.

Ces conférences ont été confiées à M. l'abbé Lecoq, doyen de la faculté de théologie. Ce nom est une garantie de l'absolue compétence qu'elles assureront à l'exposition raisonnée et sûre de ces questions délicates et complexes.

Nous sommes sûrs que la haute personnalité du professeur, non moins que la nature de son enseignement, attireront également